

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-005060

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4151 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : Boukdeur Brahim
Date de naissance : 11/1/1949
Adresse : CHSA
Tél. : 066341851 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. MOUTAOUKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G.
Vidéo E.E.G. - E.M.G.
99, Rue Abou Al Aazhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél. : 0522 86 52 80 - I.N.P. : 09105 1080
Date de consultation : 07/06/2023
Nom et prénom du malade : Boukdeur Brahim Age : 74
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Céphalée
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CHSA Le : 07/06/2023
Signature de l'adhérent(e) : Boukdeur

VOLET ADHÉRENT

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 JUIN 2023		CS	3000dh	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES 11-13, Rue Houcine BEN ALI CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84	09/06/23	Mr BOUKDOUR Brahim Dossier : h0609005 / Date 09.06.202. Total B: 1228 / Dossier : 1092,92DF B 480 B 480B 250B 18	2400dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
			DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN
Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI
Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Y.TOUIMI BENJELLOUN
Ep.TAHIRI
Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro h0609005
N° Matricule:0004151 A
Analyses du 9.06.2023
Prescrit par : Dr MOUTAOUAKIL FATTOUMA

Monsieur BOUKDOUR Brahim
19 LOT KARAM BD DE LA MECQUE
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 9 Juin 2023

VB12 SERO AFOL TSH PDS1

TOTAL des B: 1.228 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 1.092,92 DH
Part à la charge du patient : 100% 1.092,92 DH
Net à payer : 1.092,92 DH

PAYE

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13, Rue Houcine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni bio** International

Dossier N° **h0609005**

Docteur MOUTAOUAKIL FATTOUMA

Monsieur **BOUKDOUR Brahim**
19 LOT KARAM BD DE LA MECQUE
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patient né le 01.01.1949 74 ans

Prélevé le 9.06.2023 à 8h50

Edition du 9 Juin 2023

HORMONOLOGIE

TSH Ultra-sensible

(COBAS 6000 - ROCHE)

3,52 mUI/l

Valeurs de référence

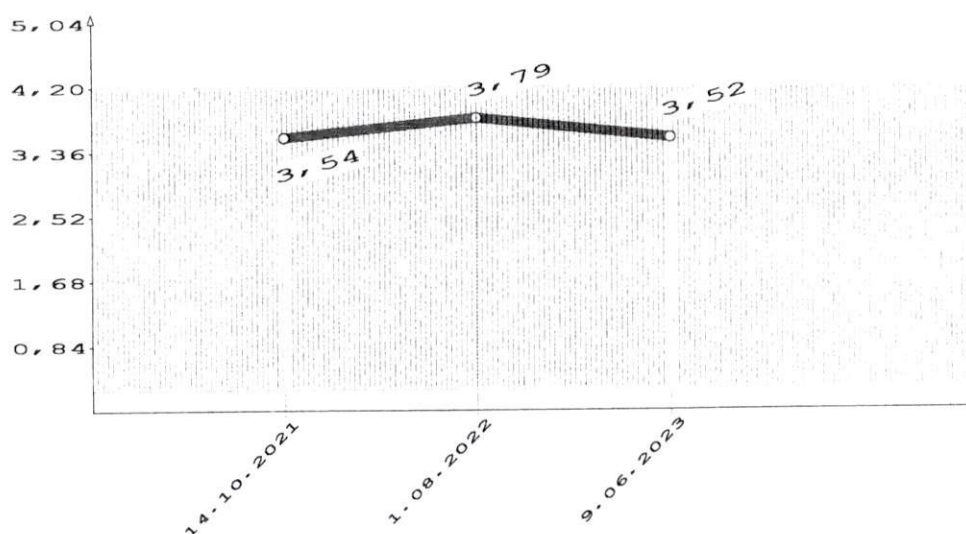
(0,27-4,20)

Antériorités

01.08.22

3,79

Interprétation: - Euthyroidie : de 0,27 à 4,2 mUI/l
- Hypertyroidie : < 0,15 mUI/l
- Hypothyroidie : > 7,00 mUI/l



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 2/2

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N° **h0609005**

Docteur MOUTAOUAKIL FATTOUMA

Monsieur **BOUKDOUR Brahim**

19 LOT KARAM BD DE LA MECQUE

CASABLANCA

RAM MUPRAS

Patient né le 01.01.1949 74 ans

Prélevé le 9.06.2023 à 8h50

Edition du 9 Juin 2023

PROTEINES ET VITAMINES

(Technique ROCHE Cobas 6000)

			Valeurs de référence	Antécédents
<u>FOLATES sériques</u>		9,6 ng/ml	(4,6-18,7)	
(COBAS E601 - ROCHE)	soit	21,8 nmol/l	(10,4-42,4)	
<u>Vitamine B12</u>		246 pg/ml	(191-663)	
(COBAS E601 - ROCHE)	soit	182 pmol/l	(140-489)	



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1 / 2

Dr Fettouma MOUTAOUAKIL

Neurologue - Epileptologue

Diplôme européen de Neurologie

Certificat d'Epileptologie et d'EEG - Paris

Certificat de Neuropédiatrie - Bordeaux

الدكتورة فتومة متوكل

اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

اختصاصية في مرض الصرع

الدبلوم الأوروبي في طب الجهاز العصبي

شهادة طب الجهاز العصبي للأطفال - بوردو

CNNV

CENTRE DE NEUROLOGIE
ET NEUROPHYSIOLOGIE VESALE

Casablanca le

07/6/2023

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13 Rue Houcine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

Dr Boukdour
Brahim

Dossier
Ble

→ Ac Rôlep.

→ TS Hs

DR MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue
Vidéo - EEG - E.M.G
99, Rue Abou Alaa Zahar - Casablanca
Quartier des Hôpitaux - P: 091031880
Tél: 0522 86 52 80

Mr BOUKDOUR Brahim

Ddn 01.01.1949 / M

Nr dossier : h0609005 /



pour scan en flot ordonnance



Dr Fettouma MOUTAOUAKIL

Neurologue - Epileptologue

Diplôme européen de Neurologie

Certificat d'Epileptologie et d'EEG - Paris

Certificat de Neuropédiatrie - Bordeaux

الدكتورة فطومة متوكل

اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

اختصاصية في مرض الصرع

الدبلوم الأوروبي في طب الجهاز العصبي

شهادة طب الجهاز العصبي للأطفال - بوردو

CNNV

CENTRE DE NEUROLOGIE
ET NEUROPHYSIOLOGIE VESALE

Casablanca le

04/06/2018

Dr Boukdar
Bachir

→ ERIL
en céphalopne.
- corps crâniel
sur les hypercortex

Dr. MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - EEG
Videotape E.E.G. - E.M.G.
99, Rue Abou Al Azzhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522 86 52 80 - Fax: 0910 00 00 00



M U P R A S

N° Admission : 23005092 N° Facture : 23004996 Date facturation: 09/06/2023

Nom et prénom du patient : Mr **BOUKDOUR BRAHIM**

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
IRM CEREBRALE	1.00	2 400.00	2 400.00
		Sous-Total	2 400.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux mille quatre cents dirhams

Total : 2 400.00DH

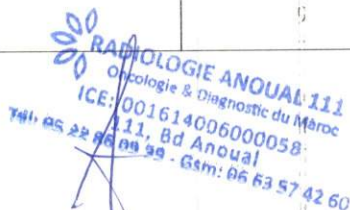
Adhérent : MR BOUKDOUR BRAHIM

Mle : 04151

PC N° :

Part organisme : 0.00 DH

Part patient : 2400.00 DH


RADIOLOGIE ANOUAL 111
Oncologie & Diagnostic du Maroc
ICE: 001614006000058
111, Bd Anoual
Tél: 05 22 86 09 99 - Fax: 06 63 57 42 60

www.anoual.ma | E-mail : contact@anoual.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | ☎ 0522 86 09 99 - 0522 86 09 89 - 0522 86 79 79 - 0522 86 29 00

☎ 06 63 57 42 60 ☎ 06 63 57 42 60

TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921

Casablanca, le 09 Juin 2023

DR MOUTAOUAKIL FETTOUMA

MR. BOUKDOUR BRAHIM

COMPTE RENDU

IRM CEREBRALE

Technique :

Examen réalisé en coupes sagittale T1, axiale T2, axiale Flair, séquence diffusion T2 gradient, coupe coronale Flair, angiographie artérielle.

Résultat :

- Absence d'anomalie de signal au sein du parenchyme cérébral sus et sous tentoriel, en dehors de quelques foyers punctiformes en hypersignal Flair au niveau du centre semi ovale sans véritable valeur pathologique.
- Absence de stigmat en faveur d'un AVC ischémique ou hémorragique.
- Atrophie cortico-sous-corticale sus tentorielle bilatérale et symétrique se traduisant par un élargissement des sillons corticaux et des cavités ventriculaires.
- Accentuation de l'espace liquidien sous arachnoïdien bifrontal évoquant un hygrome mesurant environ 8 mm d'épaisseur.
- Atrophie hippocampique bilatérale grade 2 de la classification de Scheltens.
- Angiographie artérielle ne révélant pas d'anomalie notable.
- Différentes structures médianes en place avec un aspect normal du corps calleux.

Conclusion :

Atrophie cortico-sous-corticale sus tentorielle avec une atrophie hippocampique bilatérale grade 2 de la classification Scheltens.


DR LAHLOU NEZHA